



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**12-04-2017-25**

Date de convocation le 07/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14  
Présents : 11  
Procuration : 2  
Votants : 13

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 12 avril 2017**

Le douze avril deux mil dix sept à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PÉAN, et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

**Pouvoirs** : Mme POLHER a donné pouvoir à M. CLAVÉ  
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

**Absente** : Mme BERT

**Secrétaire de séance élue** : M. BAZIARD

### **OBJET : DEPART A LA RETRAITE DE MADAME JEANINE DOMBLIDES AGENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame DOMBLIDES fera valoir ses droits à la retraite le 30 juin 2017. Il propose à l'assemblée de lui offrir un cadeau de départ afin de la remercier pour l'ensemble des années passées au service du public dans les services communaux et de son investissement auprès des associations des communes.

Le Maire propose d'attribuer une enveloppe sur compte dans une agence de voyage au titre de cadeau de départ en faveur de Madame Jeanine DOMBLIDES.

Le Maire précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif et que la délibération relative aux fêtes et cérémonies prévoit ce type de présent.

A l'unanimité, le montant de l'enveloppe est fixé à deux milles euros.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

Le Conseil Municipal :

**DECIDE** d'attribuer une enveloppe de deux milles euros sur compte dans une agence de voyage en titre de cadeau de départ en faveur de Madame Jeanine DOMBLIDES.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y afférents

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

